

## Bilinguisme et système scolaire en Algérie

Yvonne Mignot-Lefebvre

Revue Tiers Monde, Année 1974, Volume 15, Numéro 59

p. 671 - 693

[Voir l'article en ligne](#)

### Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

#### Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/> ). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

# BILINGUISME ET SYSTÈME SCOLAIRE EN ALGÉRIE<sup>(1)</sup>

par Yvonne MIGNOT-LEFEBVRE\*

## MÉTHODE D'APPROCHE

### *Indépendance, reconquête de la langue nationale et bilinguisme*

Juillet 1962, l'Algérie après sept ans d'une guerre très dure engageant le peuple tout entier, voit reconnu son droit à l'Indépendance nationale. En même temps que disparaissent l'Algérie française, ses appareils et sa colonie de peuplement, un monde nouveau, encore incertain, sort de la clandestinité et pose le principe de deux options fondamentales :

- la reconquête d'une identité nationale, arabe et musulmane, niée continûment pendant plus d'un siècle;
- l'édification d'une voie algérienne du socialisme sur une base scientifique.

Entre ces deux sociétés globales qui se succèdent, il n'existe apparemment aucune solution de continuité; entre ce qui était, la société coloniale, sous la forme extrême de la colonie de peuplement et ce qui est appelé à être, un socialisme décentralisé affirmant le principe de l'autogestion des travailleurs, existe apparemment un fossé énorme.

En fait, l'étude des étapes de la prise de conscience, par les différentes couches du peuple algérien, de la domination coloniale, de passage à la lutte armée, des formes prises par la guerre d'indépendance, devrait permettre de réduire ce fossé et d'expliquer — tout au moins partiellement — le sens profond

\* Chargée de recherche à l'I.E.D.E.S.

(1) La recherche dont nous présentons ici la synthèse s'appuie sur les résultats d'enquêtes menées en Algérie par l'auteur et ayant fait l'objet d'un doctorat de troisième cycle, sous la direction de Pierre BOURDIEU, *Bilinguisme en système scolaire en Algérie*, Paris, E.P.H.E., 1971, 236 p. Ce document est disponible à l'I.E.D.E.S. auprès des groupes de recherche.

du changement structurel proposé en 1962 à la population algérienne et de distinguer des périodes de transition.

Ce bouleversement apparent des structures politiques et économiques ne peut manquer de se répercuter et de se prolonger, à plus ou moins brève échéance, dans tous les domaines de la vie culturelle. Le problème du choix d'une langue nationale, à la fois instrument de communication et moyen d'expression littéraire, est posé et résolu dans la Charte d'Alger : la langue officielle ne sera plus désormais le français mais l'arabe. Ainsi la langue du colonisateur est rejetée et, avec elle, le lien culturel préférentiel avec l'ancienne métropole et remplacée par la langue traditionnelle de culture, l'arabe littéraire, qui réintègre l'Algérie au sein de la communauté religieuse et culturelle des pays arabes du Maghreb et du Moyen-Orient.

Un rapide examen des éléments socio-linguistiques intervenant dans l'héritage de l'Algérie indépendante de 1962 permet de mieux comprendre l'ampleur des contradictions que les fondateurs du jeune Etat ont eu à affronter et à résoudre très vite, notamment dans le domaine que nous traiterons plus particulièrement dans cette étude : celui des langues en contact, de leur rapport à la culture et de leurs fonctions dans la « socialisation de la jeune génération », dans le cadre du système d'éducation.

La langue imposée, dès la fin de la conquête militaire, tant dans le secteur moderne de production que dans l'administration et le système d'éducation de type européen — pratiquement le seul reconnu —, était celle de la puissance coloniale; un des critères d'accès à la majorité légale pour les indigènes — l'obtention de la citoyenneté française — consistait précisément à prouver qu'on était « civilisé », c'est-à-dire acculturé à la société européenne et parlant sa langue. Donc, partout où il y a eu implantation massive de colons européens ou rapports fréquents et prolongés avec l'administration française, un contact s'est produit entre, d'une part, les langues autochtones — arabe dialectal ou berbère — et, d'autre part, la langue de la communauté européenne et de la puissance coloniale, le français.

Ce contact a permis la formation et le développement, principalement en milieu indigène, de cas de bilinguisme, les deux langues pouvant être maniées avec des degrés inégaux de compétence linguistique par des groupes d'importance variable, mais jouant, de par leur position charnière, un rôle d'intermédiaire entre les deux communautés. La durée et l'ampleur de la domination française en Algérie — cent trente ans de colonisation et près d'un million d'Européens en 1954 — permettent d'inférer l'importante diffusion culturelle du français et le nombre élevé d'Algériens bilingues.

Le premier problème à résoudre, au moment de l'Indépendance, apparaît bien se poser en termes d'options : il faut choisir un moyen d'expression national. Ceci implique corrélativement une prise de position à l'égard de la

## BILINGUISME EN ALGÉRIE

forme linguistique originale résultant du contact colonial, le bilinguisme. Théoriquement plusieurs positions étaient possibles :

- 1) Institutionaliser le bilinguisme dans l'administration et le système scolaire, comme forme d'expression nationale;
- 2) Institutionaliser la langue autochtone restaurée dans sa qualité de langue nationale, en conservant à la langue coloniale un rôle essentiellement technique de langue véhiculaire;
- 3) Considérer la langue coloniale comme un mal transitoire, devant progressivement s'atténuer et disparaître, ses fonctions actuelles étant prises en relais par la langue nationale autochtone.

L'analyse de la situation linguistique de l'Algérie montre qu'en fait il était difficile d'opérer concrètement, dès 1962, des distinctions aussi tranchées que celles précédemment énumérées. Par conséquent, si la prise de position politique à l'égard du bilinguisme, au départ, se rapproche de celle décrite en 3), elle subit, dans les faits, une certaine évolution, dont le sens profond reste à mettre en évidence.

Le but de cette étude apparaît donc, après avoir réuni le maximum d'éléments disponibles sur la nature du bilinguisme en Algérie, sa genèse et ses champs d'application actuels, d'apprécier ses chances actuelles de survie : *il s'agit de comprendre si, au-delà de son état de trace d'un passé colonial révolu, le bilinguisme répond actuellement à un besoin, en assurant un certain nombre de fonctions dans l'évolution de la société globale algérienne depuis 1962, ou bien s'il est entré dans la phase de dépérissement prévue par les options fondamentales de 1962.*

### *Le système scolaire, microcosme social*

Pourquoi limiter d'emblée le champ d'étude au système scolaire ? Une analyse globale des fonctions du bilinguisme à partir de la situation socio-politique et socio-économique de l'Algérie apparaît difficile à mener, étant donné la rareté des données statistiques disponibles et l'évolution accélérée des structures depuis l'Indépendance. Par contre, étudier le bilinguisme et ses implications de l'intérieur, dans le système scolaire, permet, malgré une restriction considérable du champ, une approche méthodologique plus rigoureuse. Le système scolaire se présente comme un ensemble limité mais cohérent, une forme de « microcosme social » régi par des lois écrites qui lui sont propres — horaires, programmes, normes pédagogiques... — et possédant une relative stabilité.

Ce système est limité mais aussi connu : des statistiques scolaires sont recueillies annuellement, selon des normes internationales et comportent une estimation détaillée du volume de scolarisation, par type et niveau d'enseignement, ainsi que les effectifs du personnel enseignant. L'enseignement en

Algérie, et notamment l'école primaire, était directement inspiré du modèle français métropolitain, affichait les mêmes méthodes et les mêmes objectifs explicites et remplissait donc des fonctions d'assimilation.

Or, lors de l'Indépendance et même avant (1), ce sont ces fonctions mêmes qui sont remises en question : l'organisation scolaire est dénoncée comme instrument d'intégration à la société coloniale et la langue française comme support d'une idéologie de domination.

Le rôle de l'école, pour répondre aux nouveaux objectifs qui lui sont assignés par les fondateurs de l'Etat algérien, doit donc entièrement être repensé.

Quels bouleversements institutionnels entraîne le brusque changement des structures socio-politiques et comment sont-ils ressentis et appliqués par les agents obligés de ce changement : les membres du personnel enseignant ?

Quelles interprétations les options fondamentales de démocratisation de l'enseignement et d'arabisation progressive ont-elles reçu concrètement dans les établissements ? En ce qui concerne l'arabisation, la prise de position officielle sur le bilinguisme était impossible à éluder puisque la répartition entre les deux langues des heures de cours a dû être décidée rapidement, dès la rentrée 1962-1963 et pour l'ensemble du territoire algérien.

Ainsi le système scolaire constitue un champ privilégié, non seulement pour étudier le bilinguisme, c'est-à-dire le contact de deux langues et de deux cultures, mais aussi pour approcher les implications profondes de ce bilinguisme en situation, en le replaçant dans l'affrontement des tendances socio-politiques mises en jeu par la décolonisation dont il ne constitue qu'un des aspects.

### *Le bilinguisme, phénomène linguistique et phénomène social*

La grande complexité des situations concrètes désignées par le terme générique de bilinguisme impose de partir d'une définition clairement formulée. Il est nécessaire par ailleurs de préciser à quelles disciplines de référence est empruntée la terminologie utilisée dans l'étude.

Les définitions estimées les plus opératoires ont été celles proposées par deux linguistes Uriel Weinreich (2) et Einar Haugen (3), ce dernier opposant simplement les bilingues aux monolingues. L'avantage — et l'inconvénient — de telles définitions de départ est de laisser au chercheur toute latitude pour fixer lui-même l'objet et le champ d'application de son étude. En effet, ni le

(1) En 1956, début de la grève illimitée des écoliers et étudiants musulmans.

(2) Uriel WEINREICH, *Languages in contact Findings and Problems*, Paris - La Haye, Mouton, 1968, 6<sup>e</sup> éd.; p. 1 : *the practise of alternately using two languages will be called bilingualism, and the persons involved, bilinguals.*

(3) Einar HAUGEN, *Bilingualism in the Americas : a bibliography and research guide*, University of Alabama Press, 1956, 159 p.

## BILINGUISME EN ALGÉRIE

degré de compétence que doit posséder le sujet bilingue, ni le seuil de différenciation qui doit séparer les deux parlers pour qu'on puisse les distinguer en parlant de langues, ne sont précisés. Cette grande liberté dans la localisation du phénomène de bilinguisme correspond à la nécessité de se débarrasser du carcan rigide des premières approches qui limitait beaucoup trop étroitement le champ d'investigation : tendance à restreindre le bilinguisme au cas de contact entre deux langues « l'une étant une langue familière, l'autre une langue de civilisation » (1) ou à faire intervenir la qualité culturelle de chacune des langues en présence, à définir en les opposant les termes de langue, dialecte, patois, jargon, créole, sabir, pidgin, etc. La complexité et l'imbrication des problèmes sus-énumérés n'ont pas permis de trouver des solutions satisfaisantes; mais l'intérêt s'est déplacé ailleurs et Weinreich, sans les ignorer, les traite autrement, en recentrant l'objectif de la recherche sur le bilinguisme, non pas sur la nature des langues en présence, mais sur le contact lui-même et les modalités de ce contact (2), l'interférence.

De même, des critères plus directement liés à la personnalité même du locuteur bilingue tels que le degré de compétence dans chacune des deux langues, la spécialisation dans l'usage de chacune des deux langues par centre d'intérêt ou par interlocuteur, le mode d'apprentissage ou les attitudes à l'égard des deux langues, doivent être maniés, d'après Weinreich, avec prudence car ils ne se prêtent que difficilement à des estimations suffisamment précises.

Les premières approches présentaient toutes le même inconvénient, celui de trop restreindre d'emblée pour rendre compte du foisonnement extraordinaire des situations bilingues à la fois dans le temps et dans l'espace.

Nous ferons intervenir, au cours de cette étude, la notion d'interférence (3). L'on a vu que si deux langues sont utilisées par la même personne, elles sont dites en contact; le résultat de ce contact produisant un certain nombre d'interférences. Le principe linguistique qui régit l'interférence peut s'exprimer ainsi : un élément donné ne peut simplement être ajouté à un autre système qui le reçoit sans conséquence pour ce système.

Le recours, pour étudier le bilinguisme, aux concepts de la linguistique apparaît presque inévitable. Ainsi, pour approcher les formes prises en Algérie par le contact des deux langues, arabe et française, l'on peut procéder à

(1) Antoine MEILLET, Sur le bilinguisme, in *Psychologie du langage*, Paris, 1933, pp. 167-171.

(2) U. WEINREICH, *op. cit.*, pp. 1-2 : « Language contact and bilingualism will be considered here in the broadest sense without qualifications as the degree of difference between the two languages. For the purposes of the present study, it is immaterial whether the two languages are « languages », « dialects of the same language », or « varieties of the same dialect »... The mechanisms of interference... would appear to be the same whether the contact is between Chinese and French, or between two sub-varieties of English used by neighboring families. »

(3) D'après Weinreich les interférences sont « des exemples de déviation des normes d'une langue qui apparaissent dans l'expression des bilingues comme un résultat du contact ».

une analyse structurale de chacun des systèmes en présence et, en les comparant terme à terme, donner une explication structurale de la nature et de la fréquence des interférences rencontrées. Cependant, si cette approche apparaît rigoureuse d'un point de vue formel, elle appauvrit considérablement le champ de l'étude, car elle doit éliminer tous les facteurs extérieurs, non linguistiques, qu'implique pourtant ce contact. Elle permet essentiellement d'établir un inventaire, à un moment donné, des formes linguistiques qui résultent du contact et d'expliquer leur genèse, en fonction des caractéristiques des deux systèmes qui leur ont donné naissance. En fait, si nous prenons l'exemple concret du bilinguisme algérien, nous constatons que l'aspect linguistique ne constituait qu'une des nombreuses facettes *d'une réalité plus vaste mettant en présence non seulement deux langues mais aussi deux cultures, deux civilisations, à un moment historique donné, dans une situation socio-économique précise, engagées dans un rapport de domination propre à la période coloniale*. Les facteurs culturels et socio-économiques, mis en jeu dans cette réalité, débordent le cadre de l'analyse structurale. La nécessité de la compléter par une autre approche n'a pas échappé aux linguistes. Ainsi, de Saussure opère une distinction entre linguistique interne et linguistique externe, cette dernière concernant « tous les points par lesquels la linguistique touche à l'ethnologie, toutes les relations qui peuvent exister entre l'histoire d'une langue et celle d'une race et d'une civilisation » (1) ou, plus généralement, le rapport de la langue avec les facteurs qui lui sont extérieurs, mais qui expliquent cependant en grande partie son évolution. De même, Weinreich distingue pour aborder l'étude du bilinguisme et du changement culturel l'approche linguistique proprement dite, ou structurale, et les facteurs extra-structuraux; dans le premier cas, la problématique consiste à rechercher par une analyse comparée des deux systèmes en présence et de leurs interférences ce qui, dans leur structure propre, les prédisposait à ce type de contact, sachant que plus l'écart structural est grand, moins la fréquence des emprunts est élevée. L'on a vu que cette méthode, si elle permet d'aller très loin dans l'analyse descriptive du bilinguisme, ne peut expliquer l'évolution même de ce bilinguisme, son extension ou son dépérissement.

A ce stade, il devient nécessaire de relayer l'approche purement linguistique, en réinsérant le bilinguisme dans son environnement culturel et socio-économique, pour atteindre les individus, les groupes particuliers porteurs de ce bilinguisme et les situations concrètes dans lesquelles ils sont engagés, les déterminismes sociaux auxquels ils sont soumis. *Le bilinguisme, ce n'est pas seulement deux langues, c'est aussi deux communautés, deux cultures qui entrent en contact et dont chacune possède un statut particulier*. Dans une situation bilingue, il est rare que l'emploi de chacune des langues soit indifférent et interchan-

(1) F. de SAUSSURE, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1969; 1<sup>re</sup> éd., 1915, p. 40.

## BILINGUISME EN ALGÉRIE

geable. Il existe en général une spécialisation, les fonctions assumées sont différentes.

*Le bilinguisme en Algérie sera étudié en termes de fonctions, c'est-à-dire essentiellement par une analyse des facteurs extra-structuraux, psychologiques, économiques, sociaux, influant sur son actuelle diffusion, la société coloniale qui lui avait donné naissance ayant disparu.*

### *Méthodes choisies pour l'analyse du système d'éducation et l'approche du bilinguisme scolaire*

Si le système scolaire est apparu comme un terrain privilégié d'enquête pour établir un diagnostic, voire un pronostic, sur le fait du bilinguisme en Algérie, il n'en a pas moins été d'accès difficile.

L'arabisation étant considérée comme une option fondamentale de l'Etat algérien, parler de bilinguisme risque d'apparaître comme une infraction à un tabou. En fait, il a été impossible d'obtenir les autorisations officielles nécessaires pour entreprendre une étude d'ensemble, sur les implications psychologiques et sociologiques du bilinguisme à l'école et l'organisation de l'enseignement de chacune des deux langues, dans le secteur public. Nous n'avons pu rassembler que des faits concrets fractionnels, portant sur quelques aspects seulement du fonctionnement du système scolaire, dont l'extrapolation n'est possible que sous certaines conditions. Ces plans d'expérience doivent donc être considérés beaucoup plus comme des exemples, illustrant un certain nombre d'hypothèses sur les fonctions actuelles du bilinguisme en Algérie, que comme des éléments de preuves visant à démontrer leur confirmation.

Différents aspects du système scolaire ont été abordés directement, afin de dégager un certain nombre de lignes de force qui sous-tendent son évolution récente :

- une approche du rendement interne de l'enseignement, à partir de données quantitatives, en fonction des objectifs explicites assignés au système d'éducation, d'après les textes juridiques de l'Algérie indépendante;
- le point sur la situation pédagogique à partir d'une enquête de niveaux de connaissances dans six écoles primaires d'Alger et des environs (enseignement public). Cette enquête devait permettre d'estimer les conditions concrètes dans lesquelles se déroulaient la scolarisation et le degré d'assimilation des connaissances, du cours préparatoire au cours moyen.
- cette enquête est complétée d'une approche psychologique des cas pathologiques d'inadaptation dans l'apprentissage de l'une ou des deux langues (dyslexies, dysgraphies, troubles du langage) signalés par les enseignants dans ces écoles, l'ensemble des enfants étant par ailleurs soumis à un dépistage systématique par tests;



— enfin une enquête portant sur les fonctions scolaires et sociales des langues en contact, à partir d'un petit échantillon d'âge scolaire, à différents niveaux, devait permettre de mieux comprendre les représentations que se font des enfants bilingues de chacune des deux langues (enseignement privé).

A part l'étude du rendement quantitatif du système d'éducation, qui emprunte à l'économie la plupart de ses concepts et qui est établie à partir de statistiques globales, les données utilisées sont qualitatives et ont été, pour la plupart, recueillies de première main. Elles ont été quantifiées, dans la mesure du possible, pour faciliter leur présentation et leur éventuelle comparaison avec les résultats d'autres enquêtes, mais leur signification, au plan statistique, ne peut être garantie. Cependant, la multiplicité des sources d'information et des approches permet au moins de vérifier leur degré de concordance entre elles.

A partir de l'ensemble de ces documents, il a été possible de procéder à une analyse plus rigoureuse du rôle du bilinguisme dans le système scolaire algérien.

#### LE BILINGUISME ARABE-FRANÇAIS ET SES FONCTIONS DANS LA SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE

A partir de toutes les données recueillies au cours de ces différentes enquêtes et des expériences personnelles vécues en Algérie, il convient donc de déterminer l'exacte signification du bilinguisme arabe littéraire-français, tel qu'il s'impose aujourd'hui dans le système scolaire et la vie politique algérienne. Quelles fonctions assure chacune des deux langues, séparément et ensemble, et quelles sont, d'autre part, les chances de survie de la forme originale née du contact colonial : le bilinguisme arabe parlé-français ?

#### *L'héritage colonial :* *bilinguisme arabe dialectal-français, dualisme culturel*

Après une phase de repli sur les valeurs traditionnelles et le refus de reconnaître le fait colonial, la bourgeoisie algérienne des villes a vite compris la nécessité de faire apprendre le français à ses fils.

Cette orientation vers une « culture de nécessité », comme l'indique M. Lache-raf, ne pouvait être évitée dans la mesure où la plupart des échanges politiques, économiques et culturels se déroulaient en français. La langue traditionnelle de culture, l'arabe littéraire, immuable et figée, utilisée par quelques rares lettrés seulement et jamais pratiquée dans la vie courante, n'a pu répondre aux nouvelles attentes et son étude, au moins dans une première phase, a été

## BILINGUISME EN ALGÉRIE

presque abandonnée. L'arabe dialectal (ou le kabyle), langue vivante, s'est essentiellement adapté en faisant au français des emprunts massifs correspondant aux situations nouvelles de la colonisation et de la vie moderne. A la limite, un sabir arabe-français s'est constitué, notamment dans les villes et le secteur moderne (1), premier jalon d'une synthèse adaptée des deux langues et des deux cultures en contact.

Mais on n'apprend pas impunément une langue sans en être, à des degrés divers, imprégné, surtout si cette langue, imposée dès l'entrée à l'école, devient le seul instrument autorisé de culture, le seul véhicule de la pensée scientifique et technique; l'apprentissage exclusif du français, à l'école et au lycée, pour les enfants appartenant à l'élite traditionnelle, ne peut pas ne pas s'accompagner d'une adhésion profonde à la culture française et d'une dépossession de la langue maternelle que l'on rejette avec l'indigénat, dans le même temps où est revendiqué le droit de devenir un citoyen français à part entière.

Le rôle de la langue du colonisateur, dans la structure de domination, apparaît donc primordial. Il faut parler français pour se faire comprendre même si ce que l'on veut exprimer n'est pas français, même si on nie violemment la domination coloniale. L'ambiguïté atteint son point limite chez les écrivains algériens de langue française, comme l'exprime le plus grand d'entre eux, Kateb Yacine : « Tout l'homme est dans l'enfant et quand nous étions enfants, qu'on le veuille ou non, c'est dans la langue arabe parlée que s'est façonnée notre sensibilité, que s'est façonnée notre façon de recevoir les choses. En somme, la langue c'est un second cordon ombilical qui nous relie à notre mère, c'est-à-dire l'Algérie. Mais l'enfant grandit, il faut aller à l'école française parce que la France domine depuis cent ans, parce qu'on parle français à la poste, pour prendre le tram, pour avoir un diplôme, pour travailler. Bon. On est obligé de parler français. C'est une situation de fait. Il faut prendre ce gosse algérien qui est déjà façonné dans une mentalité arabe ou berbère, qui a déjà des racines, très sensibles dans ce domaine-là, qui est d'un coup basculé dans une autre langue et est obligé d'acquérir d'autres racines, des racines qui ne sont pas des racines maternelles. Il fait son chemin, il utilise cette langue mais il n'est pas Français. *J'exprime en français quelque chose qui n'est pas français...* J'écris en français parce que la France a envahi mon pays et qu'elle s'y est taillé une position de force telle qu'il fallait écrire en français pour survivre; mais en écrivant français, j'ai mes racines arabes ou berbères qui sont encore vivantes.

« Il y a des contradictions — des chocs entre les peuples. Le choc du peuple

(1) Quelques exemples de ce bilinguisme sont donnés par A. SAYAD : « Où le français et l'arabe se mêlent et s'interpénètrent à un tel point qu'il devient difficile de dire de quelle langue relève la texture du discours », Bilinguisme et éducation en Algérie, Annexe I : Quelques exemples caractéristiques du parler algérien, in *Éducation, développement et démocratie*, Paris, La Haye, 1967.

algérien, avec le peuple français, ça a été un choc d'armes, un choc de sang, un choc d'hommes et de cultures, et c'est cela le plus important. *Finally l'essentiel des rapports entre les Algériens et les Français, après une guerre de cent trente ans, c'est l'affrontement entre les hommes à travers une langue* » (1).

Il ne suffit pas que la situation coloniale disparaisse, et avec elle la communauté entière des colons, pour que le rapport au français et à la culture soit — et dans l'instant — radicalement changé. Les valeurs attribuées aux différentes langues par les adolescents algériens examinés au cours de l'enquête dans l'enseignement privé témoignent directement, à cet égard, de la force et de la persistance de l'héritage colonial.

#### *Le refus de cet héritage pendant la guerre d'Indépendance*

Bien avant le début de la guerre d'Indépendance, la domination culturelle du français avait été mise en cause :

- par le mouvement des Ulemas d'Algérie et la diffusion de l'arabe littéraire par l'enseignement, dès 1930;
- par une frange d'intellectuels et d'écrivains algériens qui se sont efforcés en français :
  - de revaloriser la culture dominée en présentant la vie villageoise et citadine avant, ou en dehors, de la colonisation, en traduisant la poésie orale traditionnelle ou en dénonçant les effets du contact et du dualisme culturel des colonisés, à partir de leur expérience personnelle;
  - de contester violemment la situation coloniale par une littérature de combat en réfléchissant directement au rôle des intellectuels dans la révolution et aux moyens à mettre en œuvre pour recouvrer la culture nationale en luttant contre la dépersonnalisation et, en premier lieu, contre l'agent de cette dépersonnalisation : le colonialisme.

« La culture nationale est l'ensemble des efforts faits par un peuple, sur le plan de la pensée, pour décrire, justifier et chanter l'action à travers laquelle le peuple s'est constitué et s'est maintenu » (2).

Pendant la guerre d'Indépendance, la volonté d'arabisation n'a cessé de s'affirmer, les *moudjahiddine* étant considérés comme les combattants de la guerre sainte. Les cours d'alphabétisation étaient donnés en arabe. La période coloniale est désormais finie et la position du français comme langue dominante, comme culture dominante et comme structure de domination doit être détruite.

(1) Yacine KATEB, interview *Jeune Afrique*, 26 mars 1967, n° 324, c'est nous qui soulignons.

(2) Les chapitres III « Méaventures de la conscience nationale » et IV « Sur la culture nationale » de l'ouvrage de Frantz FANON, *Les damnés de la terre*, Paris, Maspéro, 1966, sont, à cet égard, extrêmement significatifs. Citation pp. 174-175.

## BILINGUISME EN ALGÉRIE

L'appartenance à la patrie arabe et la volonté d'arabisation sont affirmées par le gouvernement provisoire de la République algérienne longtemps avant l'Indépendance.

Pourquoi avoir choisi l'arabe littéraire, pratiquement inutilisé en Algérie, au lieu de l'arabe dialectal « langue vivante, langue du peuple » ?

— L'arabe littéraire en tant que langue de culture est censé mieux équilibrer le français que l'arabe parlé algérien, de tradition orale, dévalorisé en raison de sa faible résistance au contact du français (emprunts linguistiques importants) et du nombre réduit d'œuvres littéraires produites.

« L'Algérie n'a pas une production en langue arabe de grande valeur. Elle doit reconnaître pour sien l'héritage littéraire du Maghreb et du Moyen-Orient arabe pour s'assurer un passé culturel » (1). L'arabe littéraire n'est, pour l'instant, peu ou pas parlé, mais la scolarisation et le temps transformeront cette langue, quasi étrangère, réservée à une élite de lettrés et de professeurs, en une langue d'expression de la culture populaire et des rapports de tous les jours.

« Il faudra laisser le temps à l'arabe littéral, le temps de passer d'une écriture apprise à celui d'un langage naturellement ressenti...

« L'arabe doit devenir l'instrument le plus répandu mais se charger des éléments originaux de la pensée et de la sensibilité algérienne... L'arabisation doit se concevoir en vue de rétablir un rapport d'égalité (avec le français). »

— Le choix de l'arabe littéraire évite le débat avec les minorités berbérophones sur le problème de la langue maternelle, problème qui n'aurait pas manqué de se poser si l'arabe dialectal avait été choisi.

— Le ralliement du mouvement des Ulemas, lors de l'insurrection de 1954, a probablement également infléchi le choix en faveur de l'arabe littéraire. Les centres d'enseignement de la langue arabe avaient été les refuges des « purs », issus de la bourgeoisie traditionnelle des villes (Tlemcen, Constantine notamment) et qui avaient refusé tout contact avec l'occupant. Les écoles du Mouvement avaient été fermées par les Français, avant même le déclenchement de la lutte armée, comme « foyers de rébellion ».

— Enfin, la volonté politique d'appartenance à la nation arabe est déterminante dans cette décision : loin des particularismes et des dialectes locaux, l'Algérie choisit directement la langue de l'unité, la langue commune à tous les pays arabes.

La langue maternelle, l'arabe dialectal, doit donc, une nouvelle fois, s'effacer, pour faire place à la seule langue digne d'être enseignée et d'inspirer les futurs poètes et les prosateurs de l'Algérie nouvelle, l'arabe littéraire.

L'héritage culturel de l'Algérie, nié continûment pendant toute la période

(1) D. E. BENCHEIKH, *L'Algérie devant le choix d'une expression littéraire*, Confluent, 1963, pp. 647-652.

de colonisation, n'est pas non plus accepté par les Algériens eux-mêmes, redevenus maîtres de leurs destinées après une guerre de sept ans menée par le peuple tout entier. Il est estimé insuffisant et le patrimoine du monde arabe lui est préféré en raison de sa richesse et de son prestige. La civilisation musulmane de l'époque classique est connue universellement, même des anciens colonisateurs, qui n'ont pu la nier aussi facilement qu'ils refusaient la notion même de nation algérienne.

Le choix de l'arabe littéraire comme langue nationale de l'Algérie n'a pas suscité, à notre connaissance, au moment où il fut annoncé, de réactions de la part d'éventuels partisans des langues maternelles, arabe dialectal et kabyle. Cependant, nous verrons que des contradictions n'ont pas manqué d'apparaître au moment de la mise en œuvre de l'arabisation du système scolaire, chez les enseignants en particulier.

*La prise en charge de la politique d'arabisation par la nouvelle classe dirigeante*

Lors du départ massif des colons, une économie entière était — nous l'avons vu — à reprendre. Des dizaines de milliers de postes vacants ont dû être attribués très rapidement. Les critères de sélection retenus étaient le rôle joué pendant la période de guerre et, surtout, le niveau de compétence, c'est-à-dire l'instruction. Les seuls cadres disponibles appartenaient principalement à la couche sociale issue de l'élite traditionnelle, scolarisée en français et dont beaucoup d'éléments avaient été favorables, jusque très tardivement, à l'assimilation, la citoyenneté française leur étant acquise.

L'Indépendance permet donc aux membres de la petite bourgeoisie algérienne francisée, laïque et anciennement assimilationniste d'avoir accès aux postes les plus importants par le biais de la compétence technique, c'est-à-dire de l'instruction et de l'instruction en français. Le groupe des arabisants, puissamment représenté dans l'armée et aux plus hautes instances politiques, ne pouvait, en raison de son importance numérique réduite, prétendre à un rôle véritablement actif dans le rétablissement de l'économie algérienne. La fonction de différenciation sociale du français se maintient donc dans l'Algérie démocratique, populaire et arabe puisque l'instruction en français apparaît très rapidement comme un moyen privilégié d'ascension sociale.

En effet, la bourgeoisie algérienne naissante, comme la plupart des bourgeoisies du Tiers Monde, tient son pouvoir actuel, non de son argent et de son rôle économique d'entrepreneur, mais de sa fonction et de son privilège à avoir bénéficié, la première, du bien rare de l'instruction en français. Mais, au moment même où elle accède au pouvoir, sa position, encore peu stable, est déjà remise en cause dans la mesure où ses propres intérêts entrent en contradiction avec les nouvelles options de l'Algérie indépendante. La démocratisation de l'enseignement va permettre à un nombre grandissant d'Algé-

## BILINGUISME EN ALGÉRIE

riens d'accéder à l'éducation et aux niveaux les plus élevés et qui risquent de devenir ainsi des concurrents directs des actuels dirigeants et surtout de leurs fils. L'arabisation du système scolaire constitue également une menace dont elle doit tenir compte.

Or, c'est à cette bourgeoisie, profondément étrangère aux valeurs issues de la guerre de libération et de la reconquête nationale, que va être confiée la mise en œuvre des options de l'Algérie indépendante.

En ce qui concerne le système d'éducation, l'élite dirigeante a eu essentiellement deux séries de problèmes à résoudre :

- donner satisfaction à la masse du peuple algérien qui exigeait l'ouverture des écoles au plus grand nombre d'enfants possible et l'arabisation de l'enseignement;
- prévoir, puisque la conservation de l'ancien système d'éducation n'était plus possible, son propre renouvellement, en assurant à ses enfants un enseignement de haut niveau leur permettant de conserver l'avantage dans la lutte pour le pouvoir.

Dans cette première phase, où le français reste déterminant au plan des échanges économiques, il s'agissait donc de maintenir la fonction de différenciation sociale du français par un excellent enseignement de cette langue. D'où l'obsession, qui peut surprendre à première vue, de l'équivalence des diplômes algériens avec ceux délivrés par la France, surtout au niveau du baccalauréat (où la plupart des élèves tentent de passer le baccalauréat algérien et le baccalauréat français) et de la licence et, chez les enseignants, la focalisation sur le « niveau » scolaire d'avant l'Indépendance qu'il faut préserver à tout prix malgré la nouvelle situation du bilinguisme.

En fait, la pression populaire pour la démocratisation de l'enseignement primaire a été extrêmement forte et l'arabisation, pour les mêmes raisons, a été très rapide. Ces mesures ont été plus improvisées que rationnellement organisées, notamment pour l'arabisation des deux premiers cours, où le déficit en maîtres arabisants a été tel que la durée des cours hebdomadaires a été très fortement réduite et que des classes ont été confiées à des enseignants sans aucune qualification. Les signes de dysfonctionnement de l'actuel système sont multiples : progression extrêmement lente des flux scolaires, importance du retard scolaire, du redoublement et des déperditions, faible niveau des connaissances dans les deux matières principales français et calcul, nombreux cas de dyslexie et de troubles de langage résultant d'un mauvais apprentissage de la lecture et de l'écriture. L'enseignement bilingue, tel qu'il est actuellement organisé, n'est absolument pas dominé et tout concourt à donner l'impression d'une impasse pédagogique dont les conséquences peuvent devenir, à moyen terme, extrêmement graves pour l'ensemble du pays.

L'élite dirigeante instruite, soucieuse d'assurer la même éducation à ses propres enfants et de maintenir ainsi sa primauté dans l'accès à l'éducation qui fonde actuellement son pouvoir, a pris conscience des difficultés pédagogiques énormes dans lesquelles se débat actuellement le système scolaire, difficultés qui le rendent impropre, à la limite, à assurer sa fonction de formation des futurs cadres de la nation.

La grande faveur des établissements de l'Office culturel et universitaire français et, surtout, le développement de l'enseignement privé depuis l'Indépendance dont les établissements sont réputés pour leur haut niveau scolaire et la qualification de leur personnel enseignant, peuvent être interprétés comme des signes de cette prise de conscience. Dans le premier cas, on évite la difficulté du bilinguisme scolaire et l'équivalence directe avec les diplômes français est automatique, dans le second cas, la qualité de l'enseignement bilingue garantit les résultats.

Cependant, cette solution, pour pallier la mauvaise qualité de l'enseignement, n'est encore qu'amorcée, soit qu'une amélioration du secteur public soit encore considérée comme possible, tout au moins à Alger — l'arabisation étant, pour l'instant du moins, très ralentie — soit que le petit nombre des institutions privées ne permette pas encore d'accueillir toutes les demandes.

Si l'on fait l'hypothèse d'une non-amélioration du secteur public, qui apparaît, dans le cycle primaire, dans une impasse et d'une extension continue du secteur privé, on aboutit alors, à la limite, à un double système scolaire, le dualisme scolaire colonial étant repris à son compte par la bourgeoisie nationale :

- d'un côté un enseignement bilingue rudimentaire court, destiné aux masses, répondant à la demande spontanée d'éducation de la population, ne permettant de maîtriser correctement aucune des deux langues;
- de l'autre côté un enseignement bilingue de haute qualité destiné à la future élite dirigeante et aux cadres du pays qui sera ainsi seule capable d'utiliser parfaitement la langue moderne et scientifique, le français, et qui fondera précisément son pouvoir sur sa compétence technique. L'arabe littéraire, appris dans de bonnes conditions, sera un atout supplémentaire, au plan politique, la synthèse de la bourgeoisie, arabisante et francisante, pouvant être ainsi réalisée.

Cette hypothèse, bien que crédible, ne tient pas suffisamment compte de la dynamique propre du système d'éducation du secteur public dont la réforme a été mise à l'étude depuis 1968 et dont l'efficacité a été améliorée par toute une série de mesures dès la rentrée 1970-1971. Les responsables de l'Education nationale ont pris conscience de l'impasse pédagogique que nous avons signalée et de la menace que constituait, à long terme, cette impasse, non seulement pour la réalisation de la scolarisation totale, mais aussi pour la satisfaction des besoins en cadres moyens et supérieurs.

## BILINGUISME EN ALGÉRIE

« Maintenir le *statu quo* signifie la non-réalisation des objectifs du Plan quadriennal dans le second cycle et le supérieur, c'est-à-dire la non-formation de la base humaine dont la nécessité est si impérative pour la réussite de l'expansion de l'éducation elle-même et plus généralement de notre développement économique » (1).

Les parcours seront normalisés et notamment dans l'enseignement élémentaire entraînant ainsi « une plus grande homogénéité d'âge dans les classes, atout pédagogique sérieux ».

### *Normalisation des parcours et pourcentages de redoublement admissible dans l'enseignement primaire (\*)*

<i>Cours</i>	<i>% maximum de redoublement</i>	<i>Conditions de redoublement</i>	<i>Solutions envisagées pour les enfants qui ne suivent pas</i>
C.P.1 - C.P.2 .	5 à 8 %	Le redoublement sera par la suite complètement supprimé.	Etablissements spéciaux pour enfants inadaptés et déficients.
C.E.1 .....	20 %	Pour les élèves n'ayant pas redoublé le C.E.1.	
C.E.2 .....	15 %		
C.M.1 .....	15 %	Pour les élèves n'ayant redoublé ni le C.E.1 ni le C.E.2.	Classes spéciales.
C.M.2 .....	Pourcentage indéterminé.	Pour les élèves n'ayant jamais redoublé et ayant échoué 1 fois au concours d'entrée en sixième.	Classes spéciales.
C.F.E. ....	Aucun redoublement autorisé.		

(\*) Plan quadriennal de l'Education, 1970.

Des mesures sont également prises pour l'enseignement moyen :

- un seul redoublement autorisé durant les quatre années d'études;
- le taux de promotion d'une classe à l'autre est fixé à 80 %;
- le maximum de redoublements par classe est de 10 %;

(1) Ces extraits sont tirés d'un document émanant de l'Education nationale, *Amélioration de l'efficacité du système d'éducation et normalisation des parcours*, juin 1970, texte ronéo.



et pour l'enseignement du second cycle :

- un seul redoublement prévu durant les trois ans;
- l'examen probatoire est supprimé;
- le taux de réussite au baccalauréat sera au minimum de 75 %.

Un système de fiches normalisées par élève est à l'étude afin que le dossier de l'élève le suive tout au long de sa scolarité.

La normalisation des parcours intéresse particulièrement l'enseignement primaire, où les progressions sont faibles et les coûts unitaires élevés.

Deux types de parcours sont prévus : un parcours normal direct, du C.P.1 au C.M.2, rapide, destiné aux meilleurs élèves qui entreront dans l'enseignement secondaire; l'autre, plus lent, accueillera, au fur et à mesure, les élèves qui ne peuvent pas suivre ou qui ont besoin de redoubler un cours (un seul redoublement étant permis pendant toute la durée du cycle primaire « normal »).

Le danger d'une telle réforme, dans la perspective de l'option démocratique algérienne, apparaît nettement. Si elle n'est pas accompagnée de transformations pédagogiques profondes, les enfants ne pouvant pas suivre les programmes actuels seront les plus nombreux et seule une petite élite continuera le parcours « normal », qui risque alors de se muer en parcours exceptionnel.

La sélection scolaire devient alors une sélection sociale, les enfants appartenant aux couches défavorisées de la population, ruraux, sous-prolétaires des villes, possédant peu de chances statistiques de réussite dans un système d'éducation qui leur est doublement étranger, aucune des deux langues d'enseignement n'étant parlée à la maison.

Les résultats d'enquête indiquent que les redoublements sont extrêmement fréquents dans les premières classes, chez les enfants jeunes, les filles et les ruraux. Cette constatation a été faite également dans de nombreux pays d'Afrique et l'interprétation la plus fréquemment avancée est celle-ci : les enfants élevés en milieu traditionnel ont besoin, en l'absence d'écoles maternelles, d'une période relativement longue d'adaptation, d'acculturation au monde moderne de l'école où vont être enseignées des notions abstraites, rationnelles, entièrement étrangères à celles assimilées au cours de la petite enfance, dans la famille (1). Dans une large mesure, elles sont antagonistes et

(1) D'après Nefissa ZERDOUNI, *Enfants d'hier. L'éducation de l'enfant en milieu traditionnel algérien*, Paris, Maspéro, 1970. La peur du surnaturel et la croyance aux génies, par exemple, sont encore extrêmement répandues chez l'enfant élevé en milieu traditionnel. « (Sous la carapace extérieure) se cache un esprit assiégé par les peurs issues, pour la plupart, du conditionnement implacable de l'éducation du premier âge. Les pratiques magiques qu'elle utilise, les légendes qu'elle perpétue, les gestes mystérieux qu'elle accomplit, enfin tout ce fatras surnaturel dont elle l'entoure, ajouté aux calamités répétées et aux menaces latentes qui pèsent sur l'existence des membres de la famille enchaînée aux traditions, impressionnent l'enfant. »

## BILINGUISME EN ALGÉRIE

l'enfant ne peut, à lui seul, résoudre les conflits qui se posent. D'autre part, la langue d'enseignement étant, dans la plupart des pays africains anciennement colonisés par la France, une langue étrangère, le français, les enfants qui n'ont pas été en contact avec cette langue à la maison, ont d'abord besoin d'apprendre à parler. Le phénomène est pratiquement identique lorsque la forme littéraire d'une langue est très éloignée de la forme parlée ou dialectale (l'arabe littéraire en Algérie); il se produit à des degrés divers — quelle que soit la langue — entre la forme parlée à la maison et la forme écrite découverte à l'école.

En Algérie, ces difficultés, sensibles partout lors de l'entrée à l'école, atteignent un point maximum d'acuité, car non pas une, mais deux langues étrangères sont enseignées au cours de la scolarité primaire.

Il a été montré que le redoublement ne correspond pas uniquement à des difficultés pédagogiques mais aussi à une incapacité structurelle du système d'éducation à assurer, de la première à la sixième année, la progression régulière des flux scolaires; mais il n'est pas indifférent de constater que le redoublement et l'abandon touchent essentiellement les élèves issus des couches défavorisées de la population scolarisée, déjà très sélectionnée par rapport à la population scolarisable (50 %). La normalisation des parcours peut donc devenir, à la limite, un régime d'exception scolaire :

- les élèves appartenant aux classes supérieures, déjà sensibilisés au français, pourraient accomplir très rapidement leur scolarité primaire, dans des classes homogènes et jeunes, avec un personnel enseignant qualifié et des méthodes pédagogiques améliorées, formant ainsi la base du recrutement des enseignements secondaire et supérieur;
- les élèves appartenant aux couches défavorisées, pratiquant un mode de vie traditionnel, non sensibilisés au français avant l'entrée à l'école, recevraient essentiellement un cycle d'alphabétisation, du C.P.1 au C.E.2, et, compte tenu des redoublements inévitables, iraient ensuite directement en C.F.E., leur âge et leur niveau ne leur permettant plus de se présenter au concours d'entrée en 6<sup>e</sup>.

Dans cette perspective, qui ne peut être dégagée pour l'instant très clairement car le système connaît encore une phase de transition, le dualisme scolaire hérité de la période coloniale se perpétue — au prix de quelques transformations — au profit de la bourgeoisie nationale naissante et de manière beaucoup plus viable que par l'opposition secteur public - secteur privé. L'option de démocratisation se réduit alors à donner en droit, et progressivement en fait, à tous la chance d'entrer à l'école. La réussite se distribue ensuite, à partir de cette égalité théorique, selon l'adage bourgeois « à chacun selon ses mérites ».

Ce système tend alors à se stabiliser et à se rapprocher de ceux actuellement en place dans la plupart des pays développés.

BILINGUISME SCOLAIRE ET DIFFÉRENCIATION SOCIALE

La problématique est double :

- quelles ont été, et quelles sont, les fonctions actuelles du français et du bilinguisme à l'intérieur du système scolaire ?
- quelles fonctions externes assurent le système et le bilinguisme scolaires en 1970, vis-à-vis des différentes classes sociales en voie de différenciation et, en particulier, vis-à-vis de l'élite dirigeante ?

*Le dualisme linguistique et culturel en Algérie  
résulte directement de la colonisation et de l'introduction de l'école française*

Pendant toute la période coloniale, la diffusion culturelle du français, et du bilinguisme arabe-français qui en résultait, s'est effectuée parallèlement à l'extension du système scolaire.

Le français, enseigné à l'école, assurait essentiellement deux fonctions :

- *Une fonction d'assimilation des Algériens à la société coloniale :*

L'usage de l'arabe littéraire comme langue de culture et d'enseignement est progressivement interdit et son inaptitude à véhiculer les concepts scientifiques et techniques modernes est soulignée.

L'universalité du français comme langue de civilisation, langue moderne et efficace, est par contre affirmée.

La réserve de l'élite traditionnelle à l'égard de l'école ne peut durer : privée de la langue traditionnelle de culture, à l'écart du pouvoir et des circuits modernes de l'économie coloniale, sa survie est menacée. Pour s'insérer dans la société moderne, il devient nécessaire d'apprendre le français et, à des degrés divers, la connaissance du français devient indispensable à des couches sociales toujours plus étendues. Dès 1920, la demande de scolarisation devient très forte et le restera au cours de toute la période coloniale.

- *Une fonction de différenciation sociale :*

— D'une part *entre fils de colons et fils de colonisés*. Deux régimes scolaires sont mis en place, l'un utilisant les programmes et les méthodes de France, destiné essentiellement aux enfants des colons et à quelques rares privilégiés algériens, l'autre réservé aux indigènes et se limitant essentiellement à un cycle d'alphabétisation sanctionné par le certificat d'études primaires.

La fusion entre ces deux enseignements fut extrêmement tardive, après la deuxième guerre mondiale.

— D'autre part, *entre colonisés*. La scolarisation des enfants algériens, quel que soit le régime retenu, n'a jamais été une scolarisation de masse. Seuls les fils de notables en ont réellement bénéficié. Parler correctement le français

## BILINGUISME EN ALGÉRIE

et l'écrire, c'est-à-dire avoir eu accès à l'école, constitue un critère de différenciation extrêmement important. Le français et la langue maternelle sont clairement distingués. Le bilinguisme est donc relativement dominé, ce qui n'est pas le cas pour les Algériens restés analphabètes, car le français et la langue maternelle sont alors perçus de manière très confuse et très fréquemment mélangés, sans que le locuteur en ait clairement conscience.

La langue dominante, le français, apparaît donc clairement pendant la période coloniale comme une *structure de domination* d'autant plus efficace que son action est partiellement inconsciente et fortement intériorisée.

### *Au cours de la guerre de libération*

*la reconquête de la nation algérienne va se faire par l'affirmation de trois valeurs essentielles*

- le socialisme, c'est-à-dire le gouvernement par le peuple;
- l'Islam;
- la restauration de l'arabe comme langue nationale.

La position dominante du français doit être détruite et, en tout premier lieu, à l'intérieur même du système scolaire : d'où les options prioritaires de démocratisation et d'arabisation de l'enseignement de 1962.

La réalisation de ces objectifs s'est heurtée à plusieurs séries de problèmes, à la fois politiques et techniques, et beaucoup de dirigeants ont actuellement pris conscience de l'incapacité du système scolaire à remplir les objectifs qui lui avaient été assignés.

a) *La démocratisation.* — Le système scolaire algérien, dont les fonctions étaient définies dans le cadre de la colonisation, a été ouvert massivement à l'Indépendance. Destiné à l'origine à un nombre réduit d'élèves appartenant aux couches élevées et modernes de la population algérienne, il a dû accueillir brutalement des enfants élevés en milieu traditionnel, dont l'acculturation au monde de l'école devait être obligatoirement beaucoup plus longue. Ce renversement de perspectives ne s'est pas accompagné, tout au moins immédiatement, de modifications profondes des méthodes et des programmes.

Par ailleurs, il a été vite évident que la capacité d'accueil du système n'était pas illimitée et des goulots d'étranglement se sont produits dès la 3<sup>e</sup> classe de l'enseignement primaire, les classes ouvertes au moment de l'Indépendance ayant été essentiellement des cours préparatoires. Les chances, pour un élève entrant à l'école de terminer ses études primaires et de se présenter à l'examen d'entrée en 6<sup>e</sup>, ont plutôt tendance, en pourcentage, à s'amenuiser.

Le rendement quantitatif du système en nombre d'élèves atteignant le niveau du C.M.2, après six à dix années de présence, est donc extrêmement faible et, par ailleurs, le coût unitaire par élève formé n'a cessé d'augmenter, puisqu'il double pratiquement de 1964 à 1969.

Par ailleurs, les méthodes de l'enseignement traditionnel de type français n'ayant pas été modifiées, bien que destinées à l'origine à des enfants monolingues ou sensibilisés du moins à la « musique de la langue » et le système s'étant alourdi d'une deuxième langue d'enseignement, l'arabe littéraire, les résultats qualitatifs, appréciés à partir d'épreuves de connaissances construites sur la base des programmes, sont extrêmement bas et certains élèves présentent, à des degrés divers, des troubles du langage.

La plupart des enfants quittent l'école sans avoir suivi le cycle de quatre années indispensables à l'alphabétisation dans les deux langues. Ces connaissances, si elles ne sont pas actualisées à la sortie de l'enseignement primaire, voire même complétées, ne « tiendront » pas. Au bout de cinq ans l'alphabétisation sera à refaire.

Cet échec de la politique de démocratisation intervenant sans préparation au moment de l'Indépendance, sous la pression de la demande populaire, n'est pas particulier à l'Algérie. La plupart des pays du Tiers Monde — et les Etats d'Afrique d'expression française en particulier — se débattent dans des difficultés analogues : déperditions d'effectifs extrêmement importantes, qualité médiocre des résultats pédagogiques, stagnation à moyen terme du volume de scolarisation.

Le nombre et la qualification des maîtres (surtout dans les pays bilingues : Algérie, Mauritanie) apparaissent toujours trop faibles rapportés aux besoins. Les coûts s'enflent démesurément et ne tardent pas à atteindre un point de saturation. Le système scolaire, calqué sur le modèle en cours dans la métropole, pays riche, industrialisé et monolingue, ne parvient pas à répondre aux besoins immenses des nouveaux pays. Beaucoup placent leur espoir dans la diffusion de nouveaux moyens d'enseignement que permet le développement technologique : utilisation intensive de moyens audio-visuels, télévision, magnétoscope, enseignement programmé et machines à enseigner. Des émissions de télévision, communes à un groupe d'Etats, distribuées par un satellite de télécommunication deviennent d'ores et déjà possibles (1). Pour l'instant, cependant, ces projets semblent beaucoup plus des rêves futuristes que des réalisations capables, à court terme, d'améliorer sensiblement le système.

b) *Le problème de la langue nationale : arabe dialectal, berbère et arabe littéraire.* — L'arabe classique ou littéraire est extrêmement différent de l'arabe dialectal algérien, aussi différent que le latin, langue morte, savante et religieuse pouvait l'être du français, langue vulgaire et évolutive, à la fin du Moyen Age.

Les arguments « contre » se sont manifestés après les premiers résultats connus de l'arabisation de l'enseignement primaire. Un certain nombre d'ensei-

(1) Pour l'Algérie ces projets sont exposés dans l'*Introduction à la réforme de l'enseignement* publié en 1969 par l'Education nationale.

## BILINGUISME EN ALGÉRIE

gnants ont pris conscience des difficultés pédagogiques, sans issue dans les conditions actuelles, qu'entraînait l'apprentissage, par les enfants, de deux langues dont l'une est étrangère, le français, et dont l'autre, l'arabe classique, n'est pratiquement parlée par personne. Un plaidoyer en faveur de l'enseignement à l'école de « l'arabe vivant », l'arabe dialectal, a été publié par un groupe d'enseignants algériens (1).

« Le dialectal a servi de véhicule à toutes nos traditions, nos coutumes et nos légendes : c'est par lui, et lui seul, que l'âme algérienne s'est transmise à travers le temps jusqu'à nous. Il suffirait donc de l'enseigner à l'école, il suffirait de lui donner droit de cité parmi les autres langues officiellement reconnues pour que la plupart de nos difficultés soient aplanies d'un seul coup. »

Ainsi, les problèmes pédagogiques actuels deviendraient sans objet, dans la mesure où l'enfant, en entrant à l'école, ne serait plus dépaycé :

« L'histoire, les mathématiques et les sciences lui seront enseignées dans son idiome maternel, il n'aura plus besoin d'un effort particulier pour les comprendre, il pourra entrer de plain-pied dans les explications du professeur, il pourra dialoguer et discuter avec lui, alors qu'aujourd'hui, lassé de prime abord par la difficulté de suivre un langage qu'il n'entend pas, il se contente d'accepter passivement, en toute chose, l'idée du maître, sans chercher à la mettre en question. »

L'alphabétisation serait également facilitée et ses résultats seraient plus durables. De même, l'enfant scolarisé oublierait moins facilement ses acquisitions à la sortie de l'école.

Enfin : « Dans les administrations publiques le problème de « la langue nationale » cessera de se poser. Il ne sera plus nécessaire d'exiger (comme le stipule une récente ordonnance) que le fonctionnaire soit instruit en arabe (2). S'il sait lire et écrire, il sait du même coup s'exprimer, et *le langage de l'Etat sera celui de tout le monde.* »

Mais est-ce le but recherché ?

D'après Kateb Yacine « les gens imbus de leur science sont bien contents que le peuple n'y comprenne rien », et il invite les Algériens à se méfier de ceux qui se retranchent derrière la langue arabe et la religion. « *L'impérialisme de l'intérieur est le plus dangereux, la véritable langue du peuple est l'arabe parlé (...)* le peuple crée sa langue à lui qui est très riche. C'est cet arabe-là qui vaincra quand on l'aura laissé s'exprimer » (3).

Le choix de l'arabe littéraire peut, à certains égards, et compte tenu de

(1) *Il faut enseigner l'arabe vivant*, article paru dans *Jeune Afrique*, janvier 1968, n° 418. C'est nous qui soulignons.

(2) 1970 était la date prévue pour l'arabisation complète des principales administrations.

(3) Interview inédite de Yacine Kateb par Monique HENNEBELLE. C'est nous qui soulignons.

l'option prioritaire de démocratisation, paraître surprenant. Le maintien du français, au moins à titre provisoire, peut se justifier par la nécessité d'utiliser les compétences disponibles et de rétablir l'économie désorganisée par le départ massif des colons et l'absence de cadres. L'introduction de l'arabe littéraire, en diffusant une nouvelle forme de bilinguisme absolument pas usitée dans la vie quotidienne, renforce la fonction de différenciation sociale de l'éducation entre les enfants qui seront allés à l'école et ceux, déjà plus rares, qui auront réellement bénéficié, dans de bonnes conditions, du double enseignement arabe littéraire-français et les autres (50 % de l'effectif global de la population scolarisable) qui continueront à parler le « bilinguisme du pauvre » c'est-à-dire en sabir composé d'arabe dialectal et de français auxquels se joindront la grande masse des mal scolarisés, tout juste alphabétisés dans les deux langues.

La plupart des Algériens victimes de la dévalorisation des langues orales traditionnelles résultant de la longue oppression coloniale, estiment leur langue maternelle inapte à véhiculer les concepts du monde moderne et à promouvoir le développement économique de l'Algérie moderne.

En fait, de nombreux pays ne se sont pas résignés à abandonner leur langue maternelle au profit de celle du colonisateur et l'ont modernisée pour la rendre plus opératoire : citons, par exemple, l'expérience du Vietnam du Nord où l'enseignement est entièrement dispensé en vietnamien translittéré en caractères latins, de l'école primaire à l'université. La politique poursuivie par l'Union soviétique à l'égard des Républiques musulmanes du Sud est extrêmement intéressante : les dialectes non écrits ont été fixés par des linguistes et des grammaires ont été composées. Actuellement, ces dialectes, dont beaucoup n'étaient pas écrits à l'origine, sont appris dès l'entrée à l'école, la deuxième langue d'enseignement étant le russe. Des langues vernaculaires ont été également fixées et choisies comme langue d'enseignement du cycle primaire, dans certains pays d'Afrique anglophone ; l'apprentissage de l'anglais n'intervient qu'en fin de cycle primaire ou au niveau secondaire.

En Algérie même, l'arabe dialectal a été enseigné pendant la colonisation et il existe de nombreux manuels disponibles ainsi que des grammaires.

Du point de vue strictement pédagogique, l'apprentissage précoce de deux langues étrangères par un jeune enfant constitue un handicap sérieux dont les effets ne sont pas, dans l'état actuel des recherches, directement prévisibles. Seul un système scolaire pleinement développé, ayant atteint sa maturité et bénéficiant de nombreuses ressources pourrait se permettre le luxe de scolariser, de manière satisfaisante, des enfants trilingues sinon quadrilingues ; ce qui n'est pas le cas, même dans la meilleure des hypothèses, dans l'enseignement privé par exemple, pour le système algérien actuel.

Au bout de huit années de fonctionnement, malgré quelques légères améliorations en fin de période, le système d'éducation quel que soit le mode

## BILINGUISME EN ALGÉRIE

d'analyse retenu, présentait des signes nombreux et concourants de désorganisation, voire de paralysie.

*La décennie écoulée apparaît rétrospectivement aux responsables de l'éducation comme une phase de transition, une période d'essai et la réforme de l'enseignement préparée dès 1968, dont nous avons donné les grandes lignes, doit prendre effet.*

Le primat est donné à « l'efficacité » et à « la planification du possible ». Les options socialistes, considérées comme primordiales au moment de l'Indépendance, c'est-à-dire la démocratisation et l'arabisation, passent au second plan, alors que l'orientation scientifique et technique de l'enseignement est extrêmement valorisée :

- la réalisation de l'objectif de scolarisation totale est repoussée de plusieurs années;
- l'arabisation est provisoirement ralentie mais continue à progresser, au moins pour les matières littéraires et philosophiques;
- par contre, l'enseignement primaire, surtout, est entièrement repensé en fonction de la formation des cadres moyens et supérieurs, indispensables au développement du pays et à la réalisation des objectifs du Plan quadriennal.

Les mesures réglementant le nombre des redoublements par élève officialisent en quelque sorte deux vitesses de parcours :

- l'une, rapide, destinée aux enfants qui redoublent peu et suivent de manière satisfaisante, afin de faciliter leur accès dans l'enseignement secondaire;
- l'autre, plus lente, parallèle à la première, tolérant des redoublements plus nombreux et débouchant essentiellement sur la vie active ou des formations techniques courtes.

Ces décisions risquent de ramener à la situation initiale, c'est-à-dire à un dualisme scolaire et social, dont les principaux bénéficiaires ne seraient plus les colons, mais la bourgeoisie nationale naissante qui veille à assurer son propre renouvellement par un système de sélection approprié, dont l'efficacité n'est plus à démontrer. Là encore, le dualisme scolaire et social se complète d'un dualisme culturel et linguistique; les deux langues d'enseignement, étant ignorées de l'ensemble du peuple algérien et insuffisamment maîtrisées par les enfants qui ne suivront qu'un cycle d'alphabétisation rapide, seront exclusivement comprises et utilisées par la minorité dirigeante, qui détient actuellement les postes clefs de l'administration et de l'économie.

La fonction de différenciation sociale du français, pendant la période coloniale, apparaît être reprise en charge par l'actuel bilinguisme scolaire; l'arabe littéraire et le français assumant conjointement dans cette perspective, des fonctions pratiquement identiques.